

COOP

ASSIST

Assistance personnelle
pour une vie citoyenne



Rapport annuel

2019-2020

octobre 2020

LA MISSION

Donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société par le moyen de l'assistance personnelle comme instrument d'émancipation et de libération.

LA VISION

Permettre à tous les citoyens québécois et québécoises, peu importe leur condition physique et leur lieu géographique, de vivre une vie citoyenne participative de façon autonome. Toutes personnes en situation de handicap a le droit d'être assisté par un accompagnant de vie 24h/7j si nécessaire, pour lui permettre de réaliser ses choix et plan de vie.

LA PROMESSE

Se donner le pouvoir au quotidien de vivre une vie autonome et participative en société

LES VALEURS

- Droit :** Nous défendons notre droit au choix et à la vie autonome.
- Égalité :** Nous demandons de vivre une vie citoyenne et participer à la société au même titre que toute autre personne.
- Liberté :** Nous réclamons la liberté de planifier et de mettre en action nos propres projets de vie en lien avec nos valeurs, nos habitudes et nos aspirations.
- Audace :** Nous avons l'audace de développer des solutions innovatrices qui révolutionneront l'assistance personnelle comme instrument de libération et d'émancipation.
- Autodétermination :** Étant donné que nous sommes les experts pour déterminer nos besoins, toutes les décisions, qu'elles soient administratives ou autres, doivent être prises par nous et pour nous.

Ce document a été préparé PAR et POUR

Coop ASSIST - Coopérative québécoise pour la vie autonome

11000 Rue des Montagnards, R3-103
Beaupré, Québec, G0A 1E0
info@coopassist.ca
<https://coopassist.ca/>

rédaction et mise en page

Jonathan Marchand

jmarchand@coopassist.ca

Marie-Claude Lépine

mclepine@coopassist.ca

MOT DU PRÉSIDENT

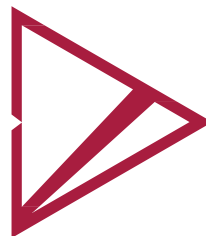
Dans notre lutte pour notre émancipation, 2019 a été une année importante. Beaucoup de travail en arrière-scène a été réalisé pour structurer le projet et faire de la représentation auprès du gouvernement. Ces efforts n'ont pas été en vain, nous avons introduit le concept de la Vie Autonome auprès des instances gouvernementales. Une vision sans compromis d'inclusion des personnes en situation de handicap dans la collectivité.

Nous sommes des personnes profondément ordinaires et nous réclamons les mêmes opportunités que tous les autres citoyens. Nous avons rejeté, sans équivoque, leur système de soutien à domicile et leurs institutions qui nous gardent en marge de la société. Notre programme d'assistance personnelle autodirigé est la solution pour qu'on puisse prendre notre place dans la société.

Nous ne sommes pas dupes, nous savons que nous faisons face à une machine qui résiste au changement. Le Québec accuse un retard important sur cette question, il y a du rattrapage à faire. Nous avons une vision, nous avons un plan et nous le mettons en œuvre.



Jonathan Marchand, président



COOP
ASSIST

PRÉSENTATION DU CA

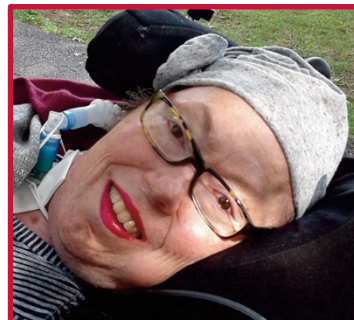
Voici ceux qui apportent une contribution spécifique à l'atteinte de la mission de la Coopérative.



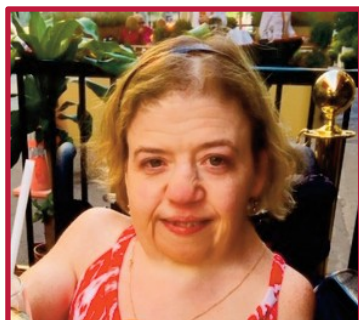
Jonathan Marchand
président
avril 2018 -



Marie-Claude Lépine
vice-présidente
avril 2018 -



Deborah Kennard
administratrice
avril 2018 –
décembre 2019



France Rochon
administratrice
avril 2018 -



Gilles Martineau
administrateur
avril 2018 –
octobre 2019



Richard Guilmette
trésorier
octobre 2019 - janvier 2020



Jessica Cacciatore
Secrétaire
octobre 2019 -

HOMMAGE À DEBORAH KENNARD



Deborah dans les journaux en 1978 – Montreal Gazette

Une de nos co-fondatrices n'est plus, nous avons perdu une amie et une pionnière. Deborah est décédée le 16 décembre 2019 en soirée à l'Hôpital Général de Montréal à l'âge de 65 ans.

Deborah est une des premières personnes qui a appuyé la démarche de Coop ASSIST. Elle ne perdait aucune occasion pour parler de notre vision à différentes organisations. C'était une de nos plus grandes porte-parole. Elle était ouverte sur le monde et savait qu'on pouvait faire du progrès ici au Québec comme ça s'est fait il y a longtemps dans d'autres endroits.

Elle croyait profondément que toutes les personnes handicapées doivent avoir le choix et le contrôle sur comment elles vivent. Elle a passé presque toute sa vie à défendre nos droits et à réclamer notre juste place dans la société.

Elle a passé des années dans des hôpitaux, car il n'y a pas d'alternative pour vivre dans la communauté pour les personnes avec un handicap sévère. Elle s'est battue d'arrache-pied pour vivre dans son propre appartement dans une ressource à assistance continue de la région de Montréal. Malgré le manque d'assistance personnalisée dans cet établissement, elle était beaucoup impliquée dans le milieu associatif québécois et canadien.

Elle était une femme de cœur sociable avec un grand sourire, doté d'une résilience énorme et pleine de compassion et d'empathie. Elle voyait toujours le bon côté des choses, sa connaissance des dossiers, et la sagesse de ses propos orientait constamment nos prises de décision. Les obstacles et les défis ne lui faisaient pas peur. Elle croyait que l'assistance personnelle avait le potentiel de transformer sa vie et celles de ses pairs.

Elle adorait le bon vin en bonne compagnie, elle nous manque beaucoup.

Rest In Power Deb.

DÉMARCHES POLITIQUES ET MÉDIATIQUES

Coop ASSIST a continué ses démarches politiques et médiatiques, voici les faits saillants.

MAI 2019 à AVRIL 2020

MAI	Lettre au ministre délégué Lionel Carmant pour demander une rencontre. C'est resté lettre morte, malgré plusieurs suivis.
JUILLET	Keven Breton et Véronique Vézina, AMI-télé, Ça me regarde
AOÛT	Rencontre avec le cabinet de la ministre McCann
OCTOBRE	Rencontre avec les trois partis d'opposition
OCTOBRE	D'Article et entrevues dans le Journal de Montréal, Canal M - Accès-Libre, CKIA 88,3 - Les capés
DÉCEMBRE	Rencontre avec le sous-ministre de Mme McCann

LES MEMBRES

La coopérative comptait 40 membres en date du 30 avril 2020.

ÉTATS FINANCIERS

Coop ASSIST n'a pas été « opérationnelle » dans la période visée par le présent rapport, car le projet pilote qui supportera le programme d'Assistance Personnelle Autodirigée n'est pas encore en place. Il n'y a donc pas d'opération au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives. Il n'a donc pas été nécessaire d'avoir un rapport d'un vérificateur.

La Coopérative a obtenu une subvention de la firme Co-operators de 15 000\$ pour certains projets. En date du 30 avril 2020, l'argent n'avait pas été dépensé. Les dépenses courantes absolument nécessaires de la Coop continuent d'être assumées par les administrateurs. Ces frais seront remboursés ultérieurement. Il n'y a donc eu aucune aide financière apportée aux dirigeants. Voici nos états financiers et notre bilan annuel.

Coop ASSIST

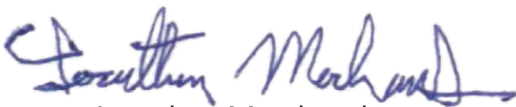
BILAN

En date du avril 30 2020

	TOTAL
ACTIFS	
Actifs à court terme	
Trésorerie	
Compte Avantage Entreprise	14,518.88
Solidaire Desjardins (-PCA)	1,150.55
Total Trésorerie	\$15,669.43
Total Actifs à court terme	\$15,669.43
Total des actifs	\$15,669.43
OBLIGATIONS ET CAPITAL	
Obligations	
Passif à court terme	
Fournisseur à payer	874.38
Total Passif à court terme	\$874.38
Passifs à long terme	
Emprunt à long terme - Daniel Pilotte	290.07
Emprunt à long terme - Jonathan Marchand	5,539.50
Emprunt à long terme - Marie-Claude Lépine	3,324.76
Total Passifs à long terme	\$9,154.33
Total des obligations	\$10,028.71
Capital	
3050 Contributions des membres	437.64
Opening Balance Equity	-2,507.43
Bénéfices non répartis	-4,701.96
Bénéfice de l'année	12,412.47
Total Capital	\$5,640.72
Total des obligations et du capital	\$15,669.43

Coop ASSIST
ÉTAT DES RÉSULTATS
mai 2019 - avril 2020

	TOTAL
REVENUS	
Dons	300.00
Total des revenus	\$300.00
PROFIT BRUT	\$300.00
DÉPENSES	
3065 Noms de domaines	180.17
5054 Frais de bureau utilisé	73.99
5058 Télécommunication	240.16
5061 Repas de déplacements	164.01
5063 Quick Books	197.80
Dues and Subscriptions	114.98
Déplacement	987.94
Frais bancaire - Monetico	56.56
Frais bancaires	71.40
Frais de Budgeto	371.14
Frais de Google Play	33.77
Frais juridiques et professionnels	414.49
Total des dépenses	\$2,906.41
AUTRES REVENUS	
Interest earned	18.88
Subventions	15,000.00
Total des autres revenus	\$15,018.88
PROFIT	\$12,412.47



Jonathan Marchand
Président

PARTS DE QUALIFICATION

Pour devenir membre consommateur, toute personne doit souscrire au nombre minimal d'une (1) part sociale. Le montant de chaque part sociale est de dix (10) dollars pour un montant total de dix (10) dollars. Les parts de qualification sont payables comptant au moment de l'admission comme membre.

Aucune part de qualification n'est détenue par des membres démissionnaires ou exclus. Une part était détenue par un membre décédé et a été remboursée.

PARTS PRIVILÉGIÉES

Le Conseil est autorisé à émettre des parts privilégiées au besoin. Mais aucune part privilégiée n'a été émise depuis le début de nos activités.

**Nous remercions nos partenaires qui nous ont permis de continuer
d'avancer**

QUENTUS
INTERNATIONAL

*Économie, Science
et Innovation*
Québec 



Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**

